



**Un doute,
une question sur
la collecte ou le tri
des déchets des
professionnels...**

www.brest.fr
proprete-dechets@brest-metropole-oceane.fr
Tél. 02 98 34 32 10



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
PENNAR-SOD



Allez plus loin
www.reduisonsnosdechets.fr

Des astuces pour réduire nos déchets au quotidien

20 gestes pour en faire moins...

Diminuez la consommation de papier

- Imprimez uniquement quand c'est nécessaire, en recto-verso, en noir et blanc, 2 pages sur 1 seule en configurant votre ordinateur et celui de vos collaborateurs.
- Réutilisez les feuilles imprimées en recto seul comme brouillons.
- Apposez un autocollant Stop Pub sur la boîte aux lettres, si vous ne souhaitez pas recevoir de publicité.



Faites le choix du durable

Stylos rechargeables, tasses réutilisables à la place des gobelets jetables...

Boire l'eau du robinet plutôt que celle en bouteille.



Adoptez une gestion optimisée des produits frais



Approvisionnez-vous en circuit court pour privilégier les produits de saison.
Surveillez les dates de péremption pour éviter le gaspillage et donnez les aliments non utilisés.

Améliorez les procédés de fabrication quand c'est possible

Privilégiez l'éco-conception : diminution des matières premières dangereuses, prise en compte des déchets dans la conception des produits...

Mettre en place un traitement interne des effluents, des circuits fermés, une séparation des polluants

Remplacez les produits à durée de vie courte ou produisant des résidus dangereux par des produits alternatifs ayant une durée de vie plus longue et générant des résidus moins dangereux pour l'homme et l'environnement.



Améliorez la gestion des biodéchets

Compostez les déchets issus de la préparation et des restes de repas.

Contactez les services de Brest métropole océane au 02.98.34.32.10 pour étudier vos besoins et connaître les solutions adaptées.

Proposez à vos clients de repartir avec les restes de leur repas : ils apprécieront ce geste et vous diminuerez votre quantité de déchets.



RÉSEAU D'EAUX USÉES : ZÉRO REJET !

Il est interdit de rejeter des produits susceptibles de causer des dégradations des réseaux ou des ouvrages d'assainissement collectifs. Équipez vos cuisines de bacs dégraisseurs et récupérez les huiles alimentaires usagées.

Faites équipe avec vos fournisseurs



Proposez-leur le principe de **consigne** (carton, verre...). Demandez-leur de **reprendre vos emballages** et de supprimer ceux qui sont inutiles.

Négociez avec eux **des livraisons en plus grande quantité** chaque fois que c'est possible.

Sensibilisez vos clients



Présentez des denrées **en vrac** plutôt que sous emballages.

Informez **vos actions** et encouragez-la à adopter les éco gestes.

Ne proposez plus de sacs en caisse,

afin que vos clients privilégient l'utilisation d'un cabas. Proposez à vos clients les cartons et cagettes issus de vos livraisons fournisseurs.

Pour la restauration

Remplacez les sets ou nappes en papier jetables par des articles réutilisables. **Préférez l'ardoise au papier** pour la présentation de vos menus du jour.

TOUT SAVOIR SUR LE TRI ET LA COLLECTE DES **DÉCHETS DES PROFESSIONNELS**

Le petit guide qui nous grandit



Trier mieux et plus, pour quoi faire ?

Le tri des déchets n'est pas une préoccupation nouvelle pour Brest métropole océane. Depuis toujours, notre politique de collecte et de traitement retranscrit concrètement nos exigences environnementales. **Parce que nous sommes convaincus que la sauvegarde de l'environnement est gage d'une meilleure qualité de vie, nous souhaitons aujourd'hui pousser plus loin cette « éco-attitude ».** Les lois Grenelle nous y encouragent, notre responsabilité commune nous y engage : mobilisons-nous pour « trier mieux et plus ».

3 Étapes pour mieux gérer et valoriser vos déchets.

1. ÉTAT DES LIEUX

Un conseiller de Brest métropole océane réalise sur demande dans votre entreprise, l'inventaire des différents déchets produits et leur mode d'élimination.

2. ANALYSE DES SOLUTIONS

Le conseiller de Brest métropole océane dresse les préconisations concrètes pour réduire la production de déchets, optimiser leur valorisation et réduire les coûts.

3. UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

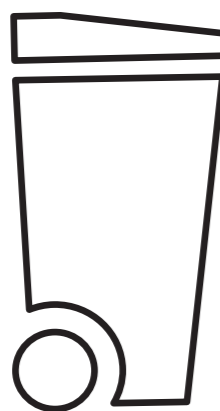
Le conseiller peut évaluer au bout de 6 mois, sur votre demande, les résultats et les progrès réalisés.



Les FAQ-BAC questions réponses...

JE N'AI PAS DE BACS ?

Contactez les services de Brest métropole océane par téléphone ou par mail. Un agent vous aidera à déterminer la solution de collecte la mieux adaptée à vos besoins.



QUE FAIRE SI MON BAC EST CASSÉ ?

Contactez les services de Brest métropole océane par téléphone ou par mail. Un agent se chargera de le réparer (changement des roues, du couvercle...) ou, le cas échéant, de le remplacer.

Ma boîte, mes bacs...

En tant que professionnel (entreprises, artisans, commerçants), vous produisez des déchets dits « assimilés ». Brest métropole océane assure leur collecte, leur traitement et leur valorisation au même titre que pour les déchets ménagers des particuliers. Ils sont d'ailleurs collectés et traités en même temps. Brest métropole océane met à votre disposition les bacs nécessaires à la collecte de vos déchets recyclables et non recyclables (soumis à une limitation de volume).



Redevance spéciale = tarification sur-mesure

Comment ça marche ?

Tout producteur de déchets non ménagers est dans l'obligation d'assurer l'élimination de ses déchets. Vous devez ainsi être en mesure de justifier (code de l'environnement) le mode choisi pour y parvenir : soit utiliser le service mis à disposition par la collectivité, et s'acquitter de la redevance spéciale*, soit recourir à un prestataire privé.

* hors cas particuliers

Mode de calcul

Les factures semestrielles sont calculées en fonction du litrage attribué et de la fréquence de collecte.



BON À SAVOIR

Recycler c'est gagner !

Pas de facturation pour les déchets recyclables : Brest métropole océane collecte les bacs jaunes des professionnels sans facturation afin de favoriser le geste de tri.

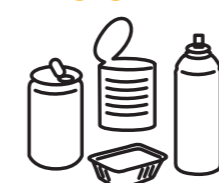
À la bonne adresse

Vous déménagez, vous cédez votre activité, contactez les services de Brest métropole océane au 02 98 34 32 10. Ces derniers solderont le solde de votre compte.

Mémento mon tri, ma collecte des déchets assimilés

+ d'infos sur brest.fr

métal



Bien vider, inutile de laver
Canettes de soda, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols, barquettes en aluminium...

papier/carton



Tous les papiers : journaux, magazines, prospectus, annuaires, courriers, enveloppes avec et sans fenêtre. Briques vides, emballages en carton, cartonnets...

verre



Bien vider, inutile de laver



Bouteilles, bocaux de conserve, pots (pensez à retirer les bouchons et couvercles).

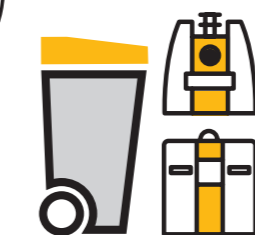
plastique



Bien vider, inutile de laver

Bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons : bouteilles d'eau, de lait, flacons de lessive, de savon, de produits d'entretien...

Déposez ces déchets sans sac dans le bac jaune ou dans les points de collecte.



déchets compostables

Restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures, fleurs coupées, filtres à café, sachets de thé, peau d'agrumes, essuie-tout, tontes de gazon...

Réservez votre composteur au 02 98 34 32 10

+ d'infos sur votre mémo compostage



ordures ménagères

Barquettes en plastique, polystyrène, cagettes, films et sacs en plastique, pots de yaourt ou de crème, cartons gras, lingettes, pots de fleurs...



Et les déchets non assimilés ?

Ils ne sont pas collectés par Brest métropole océane. Adressez-vous à un prestataire privé.

Les 5 déchèteries de Brest métropole océane sont réservées uniquement aux particuliers.

Où trouver un prestataire privé ?

www.observatoire-dechets-bretagne.fr/guide-des-dechets-des-entreprises-en-bretagne



Pierre, tuile, ardoise, béton, ciment, bitume, terre cuite, vitrage...

déchets non dangereux

Huiles alimentaires usagées, bâches en plastique, palettes...

déchets spécifiques



Colle, enduit, vernis, peinture huile et eau, laques, résine, diluant et solvant, déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI). De même que les objets ayant été en contact avec les produit dangereux.